

Bureau Fédéral

Réunion en visioconférence Teams du samedi 24 septembre 2022

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président
Mmes Agnès FAUCHARD et Stéphanie PIOGER
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Excusées : Mmes Carole FORCE, Nathalie LESDEMA et Frédérique PRUD'HOMME

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD et Amélie MOINE
MM. Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX (DTN), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

	Annexe
	Annexe - 2022-09-24 BF 4-PCT Document Général VFIN

1. Affiliation des établissements

Gérald NIVELON propose des demandes de renouvellements d'affiliation de Hoops Factory (voir l'annexe).

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente ensuite une demande d'affiliation de l'établissement Oxygène (voir la suite de l'annexe) et propose :

- La validation du contrat d'établissement signé le 20 septembre 2022

Validation du Bureau Fédéral.

- La demande d'affiliation de cet établissement

Validation du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON fait un point sur la situation du Team 3x3 Poitiers (voir la suite de l'annexe).

Validation du Bureau Fédéral sous réserve.

Il propose ensuite des modifications de textes sur des précisions règlementaires quant aux obligations sportives des CTC (voir la suite de l'annexe).

Validation du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON informe des rattachements territoriaux avec la liste des conventions reçues et validées par la Commission Clubs (voir la suite de l'annexe).

Il propose ensuite une précision sur les règlements des autorisations secondaires territoires (AST) (voir la suite de l'annexe) pour qu'un licencié masculin qui n'aurait pas d'équipe (au sens pratique et non niveau de jeu) masculine dans son club d'origine puisse aller chercher cette pratique (5x5 ou 3x3) dans un autre club à proximité (idem au niveau féminin).

Après débat, validation du Bureau Fédéral en limitant à la catégorie Séniors.

Matthieu SOUCHOIS rappelle la demande de subvention faite à l'ANS début juillet. Ce projet avait été présenté au Bureau Fédéral de mai pour validation de principe et en Conseil des Présidents de Ligue en juillet 2022. Le dossier déposé pour 20 Kits dépasse le plafond de 500.000€ fixé par l'Agence Nationale du Sport qui a demandé à la FFBB de déposer deux dossiers. Les deux dossiers sont présentés (10kits +10Kits) ainsi que le plan de financement prévoyant un partage à 50% par la FFBB et la structure demandeuse du reste à charge, une fois déduit le montant de la subvention. La note d'opportunité a été modifiée en conséquence.

Stéphane KROEMER complète en précisant qu'il s'agit de 2 dossiers de demandes de subvention.

Validation du Bureau Fédéral.

2. Questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT : fait un premier point sur le parcours de l'Equipe de France Féminine durant cette Coupe du Monde.

Concernant l'Equipe de France Masculine, nous pouvons être fiers de la médaille d'argent gagnée lors de l'Eurobasket au regard de notre parcours.

Un point est fait sur la situation de Thomas HEURTEL. Un communiqué de presse a été diffusé.

Il salue les résultats des Equipes de France 3x3.

Alain CONTENSOUX complète en expliquant que nous avons vécu une année extraordinaire en 3x3 en Séniors et Jeunes :

- Les U21 hommes et U23 femmes ont gagné la Nations League, ce qui permet à la France d'avoir 2 équipes en Women Series l'an prochain et ainsi de doubler nos points.

- Les Séniors Filles ont perdu en finale contre le Canada en Womens Series, après avoir été championnes du Monde et championnes d'Europe.
- Les garçons participent pour la première fois à un Master.

Jean-Pierre HUNCKLER informe de la tenue d'une visio avec la Ligue Bourgogne Franche-Comté la veille concernant le club du CA Pontarlier et qu'une décision serait prise lundi par la Ligue.

Raymond BAURIAUD informe de la diffusion sur Canal+ ce dimanche d'un reportage sur l'Equipe de France Masculine à l'Eurobasket.

Paul MERLIOT : les stages de début de saison en Betclic Elite, Pro B et NM1 se sont bien passés, dans un très bon état d'esprit.

Une deuxième réunion avec le SNAB sur la condition des arbitres aura lieu le 7 octobre au siège de la LNB.

Jean-Pierre SIUTAT conclut en informant de l'élection de Joël SCOMPARIN à la présidence de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Les membres du Bureau Fédéral lui adressent leurs félicitations.

Gérald NIVELON : rappelle qu'Olivier BLATRIE était délégué de la Zone Est, il conviendra de le remplacer.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 14 octobre 2022 à Ajaccio.